



Violence conjugale et familiale

Par **sandrine i**, le **09/01/2013 à 13:43**

bonjour, victime de violence conjugale ainsi que mes enfants (12 et 3 ans) je veux quitter mon conjoint, comment faire ça légalement et m'assurer que mes enfants soient à l'abris?

Par **cocotte1003**, le **09/01/2013 à 17:04**

Bonjour, allez voir une assistante sociale pour qu'elle vous fasse une demande de logement en urgence et n'oubliez pas de porter plainte à chaque violence en faisant faire un certificat médical de préférence en milieu hospitalier, cordialement

Par **sandrine i**, le **10/01/2013 à 15:27**

merci cocotte, je pensais le faire mais avant ça je voudrais m'assurer qu'il ne puisse s'approcher des enfants. je pense faire appel à un pedopsychiatre pour faire un bilan des enfants